

DOSSIER D'INSCRIPTION

- ✓ pour les mercredis loisirs : minimum une semaine avant le début de chaque cycle
- ✓ pour les petites vacances : aux dates indiquées sur les coupons

Merci de compléter ce dossier avec le plus grand soin,
en n'omettant aucune rubrique (recto / verso).

Dans le cas contraire, il vous sera retourné.

Votre enfant ne pourra alors pas fréquenter le centre de loisirs.

LISTE DES RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS À FOURNIR

- FICHE D'INSCRIPTION ENFANT dûment complétée page 3
- FICHE FAMILLE dûment complétée page 4
- FICHE SANITAIRE dûment complétée page 5
 - n° de sécurité sociale dont dépend l'enfant
 - coordonnées mutuelle
 - coordonnées assurance
 - n° CAF, n° MSA ou autres
 - photocopie carnet de vaccination
 - certificat médical de non contre-indications
- FICHE D'INSCRIPTION AU CENTRE dûment complétée page
- autorisation de prélèvement si vous le souhaitez

DETERMINATION DU TARIF APPLICABLE (voir page 1)

Vous percevez des prestations familiales de la CAF du Calvados :

→ vous pouvez nous autoriser à consulter votre quotient familial par l'intermédiaire de CAFPRO (voir page 3).

OU

Vous ne souhaitez pas nous autoriser à consulter directement votre quotient familial, ou si vous relevez d'une autre caisse que la CAF du Calvados :

→ vous devez nous fournir un relevé des prestations familiales, indiquant votre quotient familial à la date de l'inscription.

OU

Vous ne répondez à aucun de ces critères :

→ vous devez nous fournir votre dernier avis d'imposition.

Si ces éléments ne sont pas fournis, votre dossier sera cependant considéré comme complet et le tarif plein sera appliqué.